

l'économie, plus la propriété étrangère domine dans leur secteur.

Les députés le savent, pour nos industries d'extraction, les perspectives qu'offre l'avenir sont vraiment terrifiantes. Les sociétés étrangères engagées dans des activités extractives possèdent 70.6 p. 100 de l'actif et touchent environ la même proportion des bénéfices globaux. Dans le secteur des combustibles d'origine minérale, les sociétés étrangères possèdent 82.5 p. 100 de l'actif et touchent 90.7 p. 100 de tous les bénéfices.

Dans l'ensemble de l'industrie minière, de nouveau sous l'angle de l'importance de l'actif, les données montrent que les sociétés dont l'actif est inférieur à 1 million de dollars ne sont sous contrôle étranger que dans une proportion de 33 p. 100. Ce chiffre est suffisamment élevé, puisqu'il signifie qu'un tiers de nos sociétés d'extraction minière sont contrôlées par l'étranger. Mais si l'on passe aux sociétés dont l'actif varie de 1 à 5 millions de dollars, la proportion du contrôle étranger s'établit à 62 p. 100; et les sociétés dont l'actif varie de 5 à 25 millions de dollars sont sous contrôle étranger dans une proportion de 80 p. 100, tandis que celles dont l'actif dépasse 25 millions de dollars le sont dans une proportion de 88 p. 100.

Voici ce qui m'inquiète dans l'attitude prise par le parti libéral et le parti conservateur. Vendredi dernier, le ministre et le député de Trinity ont prétendu que le contrôle étranger, le capital étranger et l'investissement étranger ont dans le passé aidé notre développement. Je vous le demande, qui sont ceux dont ils ont aidé le développement? Quel développement ce capital étranger a-t-il aidé? D'après les chiffres que j'ai cités déjà et les nombreuses autres statistiques qu'on peut trouver, je dirais que le capital étranger a aidé les sociétés étrangères à exploiter nos ressources naturelles, mais surtout à leur propre avantage et non pas à l'avantage des Canadiens.

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: Selon le député de Trinity, les capitaux étrangers ont été utiles et avantageux pour le Canada. Des membres du parti conservateur qui l'ont interrompu insistent sur le fait qu'ils sont tous de cet avis. Ils le croient uniquement parce qu'ils s'intéressent à la valeur et à la puissance des sociétés du pays et non à la valeur et à la puissance du peuple canadien. Ils s'intéressent à ce que le ministre appelle la croissance économique sans penser aux conséquences de cette croissance pour les générations actuelles et futures de Canadiens.

Le fait est que nous n'avons pas besoin de capitaux étrangers au Canada depuis des années. Nous sommes en train de nous défaire du Canada avec notre propre argent. Nous nous sommes laissés acheter par les étrangers avec nos propres dollars. En 1968, comme tous les députés le savent, 6 p. 100 seulement des capitaux étrangers supplémentaires provenaient de maisons mères américaines et d'autres sources américaines; 94 p. 100 provenaient de sources canadiennes—soit de bénéfices non distribués, de gains retenus, de diverses réserves dont la plus importante est la réserve fiscale qui a permis à ces sociétés de retarder leurs paiements sans intérêt pendant des années et d'emprunter sur le marché des capitaux canadiens.

J'attire l'attention des députés, et en particulier des députés conservateurs en raison des remarques qu'ils ont faites, sur le fait qu'entre 1960 et 1969, le Canada a réalisé une perte nette à la suite des investissements étrangers dans le pays. Au cours de ces dix années, les investissements américains ont atteint, en chiffres ronds, environ 5.5 milliards de dollars. Nous avons cependant payé aux

Examen de l'investissement étranger

sociétés mères 6.25 milliards de dollars sous forme d'intérêts et de dividendes et 1.75 milliard de dollars supplémentaires en redevances et frais de toutes sortes. Nous avons donc donné en tout aux sociétés américaines 8 milliards de dollars en contrepartie d'un investissement global de 5.5 milliards de dollars en dix ans. En d'autres termes, nous leur avons donné 2.5 milliards de dollars de plus que ce que nous avons reçu d'elles sous forme d'investissements directs.

Pourtant, les membres des partis libéral et conservateur prétendent toujours que nous avons besoin d'investissements étrangers. Au nom du Nouveau parti démocratique, je déclare que, si ce n'est à l'occasion, nous n'avons pas besoin d'investissements étrangers au Canada. Les économies canadiennes suffisent à nous fournir tous les capitaux nécessaires à l'expansion du pays, uniquement grâce aux efforts et aux connaissances des Canadiens. Étant donné que l'on a jeté en l'air 2.5 milliards de dollars en l'espace de dix ans, je demande au ministre et au député de Trinity où donc sont les avantages que le Canada a retirés des investissements de capitaux étrangers au cours des dix dernières années?

Ceci m'amène à parler du projet de loi à l'étude. Je conviens avec le ministre qu'il constitue une grande amélioration par rapport à celui auquel nous nous sommes opposés l'an dernier et que nous avons décidé de bloquer et dont nous avons empêché l'adoption. Ce bill traduit manifestement la réaction du gouvernement à la préoccupation croissante qui se manifeste un peu partout au pays quant aux investissements étrangers et à la mainmise sur notre économie. J'ose prétendre, parce que je sais que c'est la vérité, que les améliorations qu'il renferme constituent aussi une réaction aux objections du Nouveau parti démocratique à l'égard du projet de loi de l'an dernier, parce que le gouvernement savait que s'il présentait le même projet que l'an dernier il ne bénéficierait pas de notre appui lors de la deuxième lecture. Au lieu de ne traiter comme le bill de l'an dernier que d'un aspect mineur de la question, savoir seule la mainmise étrangère, de projet de loi de cette année traite aussi de l'examen de l'investissement étranger dans de nouvelles entreprises de même que des investissements de sociétés étrangères dans des domaines non connexes.

• (1530)

Parce que la portée de ce bill a été étendue, nous l'appuyons lors de sa deuxième lecture, mais je veux dire très clairement au ministre que cette extension ne peut suffire au Nouveau parti démocratique, et j'attire son attention sur le fait qu'elle ne devrait pas suffire non plus ni à lui-même ni à ses collègues du parti libéral. Elle ne suffira qu'aux conservateurs qui, de fait, ne veulent nullement restreindre l'investissement étranger.

Une voix: Non, elle ne nous suffit pas. Ne parlez pas en notre nom.

M. Lewis: Leur principale préoccupation, comme nous l'a indiqué le député de Trinity vendredi, est de consentir d'autres concessions aux corporations et aux investisseurs en espérant en faire des corporations canadiennes plutôt qu'étrangères. Je dis au ministre que, si ce qu'il a déclaré au début de son discours vendredi dernier a vraiment un sens pour lui et si le discours du trône ne faisait pas qu'énoncer des théories, il ne devrait pas être satisfait du bill qu'il a présenté au Parlement. Il y a manifestement d'autres domaines dont ce bill devrait traiter et nous avons l'intention de les proposer au comité quand ce bill y sera rendu.